

ÉDITO

Après la droite « décomplexée », voici venu l'ultralibéralisme débridé !

S'il y a une chose qu'on ne peut pas reprocher à ce gouvernement et à ses alliés, c'est de ne pas nous donner des raisons de nous révolter.

Par exemple, on lit dans *Le Monde* du 19 mai : « *La Cour des comptes presse le gouvernement de baisser la dépense publique.* » Bien sûr, il ne s'agit pas des dépenses sous forme de cadeaux fiscaux pour les plus riches (suppression de l'ISF) ou de crédits d'impôt improductifs (pacte de « responsabilité », crédit d'impôt recherche). Et cela n'augure rien de bon concernant les services publics, déjà sous-financés. En effet, une note du ministère des Finances (*Le Monde* du 18 mai) nous prépare à l'idée que le gouvernement cherche plutôt à rogner sur les prestations sociales et sur les retraites, en changeant les modes de calcul, les critères d'éligibilité et en gelant les revalorisations. Cette note assimile d'ailleurs scandaleusement prestations sociales et retraites, alors que la retraite est versée parce que l'on a travaillé.

Une autre trouvaille, pour baisser les salaires et les pensions : au lieu de dire « votre rémunération baisse de x % », on dit « il y aura une deuxième journée de solidarité pour financer la dépendance des personnes âgées ». Les retraité.e.s verraient pour leur part la cotisation CASA augmenter.

Tout en prétendant vouloir conserver le statut de fonctionnaire, le gouvernement veut amplifier le recrutement de contractuel.le.s : c'est ainsi que nous voyons nos universités recruter des enseignant.e.s-chercheur/euse.s en CDD d'un an ! Le même mensonge est utilisé pour les cheminots quand on leur jure que la SNCF restera publique. Mensonge aussi quand on prétend ne pas vouloir instaurer la sélection à l'université tout en imposant une loi et un système, Parcoursup, qui feront exactement cela. Mensonges relayés par les médias aux ordres, nivellement par le bas déguisé en équité et violence policière sont les armes pour nous faire avaler toutes ces régressions présentées comme des nouveautés nécessaires.

La résistance est à construire ensemble, actif/ve.s, retraité.e.s, jeunes, car nous avons à nous défendre contre un même adversaire, qui cherche à nous diviser alors que nos intérêts sont les mêmes. Dès maintenant, signons la pétition demandant une loi de finances rectificative annulant l'augmentation de la CSG pour tous, mettant fin au gel des pensions et demandant leur augmentation. Participons aux initiatives du 14 juin !

Hervé Lelourec



Le gouvernement et sa majorité présidentielle n'ont rien compris à la colère des retraité.e.s

Le 28 septembre 2017, 80 000 manifestants retraité.e.s manifestaient contre l'annonce de la hausse de la CSG.

Le 15 mars, à l'appel de 9 organisations, 200 000 retraité.e.s ont exprimé le mécontentement et la colère de millions d'autres face à cette ponction de CSG et exigé la revalorisation de leurs pensions.

Le gouvernement, obligé de tenir compte de la force de ces rassemblements, imagine qu'annoncer un allègement de CSG pour certaines personnes fera taire la colère de millions de retraité.e.s mécontent.e.s.

Environ 100 000 ménages dont le revenu fiscal de référence (RFF) se situe juste au-dessus du seuil retenu pour cette augmentation, soit 14 404 euros, seraient concernés.

Le comble du mépris, c'est que cette décision ne serait effective qu'en 2019 !

Dans leurs circonscriptions, les parlementaires font face à la colère de ces millions de retraité.e.s.

Loin d'être des « nantis » de la « génération dorée », les retraité.e.s ne méconnaissent nullement la solidarité intergénérationnelle, qu'ils pratiquent tous les jours dans leur entourage. Quand le gouvernement offre des milliards de cadeaux fiscaux aux grands patrons et aux plus riches, c'est aux retraité.e.s qu'il demande de compenser la baisse du pouvoir d'achat des salarié.e.s !

Exigeons

Que le gouvernement et le Parlement prennent, sans attendre, l'initiative d'une loi de finances rectificative qui :

- annule la hausse de la CSG pour tous ;
- mette fin au gel des pensions ;
- décide de leur revalorisation.

Cette pétition peut être signée en rencontrant les syndiqué.e.s et non syndiqué.e.s dans les séminaires, les équipes de recherche ou au labo, lors de réunions ou d'activités associatives, sur les marchés...

Cette pétition est signable en ligne www.retraiteencolere.fr.

Les pétitions seront remises aux parlementaires et au gouvernement.

Participez à la journée nationale d'action décentralisée du 14 juin (se rapprocher des sections départementales FSU pour les modalités concrètes).

MCF de linguistique (IUFM de Montpellier)

Comment as-tu vécu ton passage à la retraite ?

Personnellement, j'ai très bien vécu mon passage à la retraite (déjà quinze ans !), en conservant mes activités en dehors de l'enseignement (politiques, syndicales, etc.), tout en tâchant de les réduire petit à petit. La retraite limitait une partie importante de mes obligations, en me donnant le sentiment d'une grande ouverture pour un choix dans mes sujets d'intérêt. Pas toujours simple d'ailleurs, entre enseignement en Algérie coloniale, langues régionales, histoire de l'éducation nouvelle au temps de Vichy... Mais j'ai conservé mes liens avec les collègues et l'établissement, et donc avec les équipes de recherche auxquelles j'étais rattaché, l'une à l'université Paul-Valéry, plus directement liée aux manuels scolaires (Dipralang), l'autre à Paris-Diderot (histoire des théories linguistiques). J'ai aussi adhéré à la nouvelle Association transdisciplinaire pour les recherches historiques sur l'éducation (ATRHE). Et je préside l'association Les Amis de la mémoire pédagogique, sise dans mon ancien établissement (aujourd'hui la faculté d'éducation de l'université de Montpellier, à l'intérieur de l'ÉSPÉ). Une santé relativement convenable – je passe sur quelques séjours hospitaliers – a facilité l'organisation de quelques voyages et séjours avec mes proches... Et j'allais oublier le dévoilement d'un secret de famille qui m'a fait plonger dans la généalogie, et découvrir les immenses ressources des archives judiciaires.

Et d'un point de vue syndical proprement dit ?

Je participe à la culture des souvenirs, dans la mesure où j'ai fait partie de ceux qui sont arrivés au SNESUP à partir des écoles normales puis des IUFM : pour la troisième année, les anciens membres de la direction du SNPDEN, puis du

SNPIUFM, se retrouvent. Cette année, ce rassemblement aura lieu à Sommières, dans le Gard, les 25, 26 et 27 septembre. Pour toute information, on peut s'adresser à Gérard Bouchet, qui envoie les circulaires spéciales (comme avant !), par l'intermédiaire de l'adresse du secteur Retraité.e.s du siège national du SNESUP. C'est l'occasion de nous retrouver, avoir des nouvelles des uns et des autres, évoquer le souvenir des disparus, mais aussi se souvenir des camarades du SNESUP qui nous ont fraternellement accueillis, avec une pensée toute particulière pour Marcel Brisaud, invité régulier pendant au moins dix ans de nos assemblées générales, et qui fut aussi un responsable des retraité.e.s du SNESUP.

Par ailleurs, la section de la FSU de l'Hérault (section fédérale des retraité.e.s) a été mise en place, avec représentation du SNESUP. Outre la participation à la FGR départementale, et aux diverses actions ô combien nécessaires par ces temps d'attaques directes contre nos pensions, la SFR 34 organise un premier stage, destiné tant aux actif/ve.s qu'aux retraité.e.s sur la question de la Sécurité sociale, avec la participation de notre camarade Sandrine Michel, professeure d'économie à l'université de Montpellier. Il nous est apparu en effet qu'il était souhaitable, sinon nécessaire, d'associer les actif/ve.s à nos réflexions, non seulement parce qu'ils sont tous de futurs retraité.e.s, mais aussi parce qu'il y a nécessité à faire prendre conscience de la solidarité de toute la fonction publique en matière de droits sociaux. Ce stage d'information aura lieu le mardi 29 mai. Il y avait déjà, début mai, près d'une quarantaine d'inscriptions... En espérant que cela donnera des idées à d'autres sections départementales, en vue d'échanger nos expériences !

19 juin 2018

Mai 68 et le SNESUP

Colloque aux Archives nationales du monde du travail (Roubaix)

Ce colloque est ouvert à celles et à ceux qui le souhaitent dans la limite des places disponibles. Inscriptions auprès de sg@snesup.fr.

À noter

15 h 15 Conférence de Bruno Poucet, professeur en sciences de l'éducation à Amiens, « Du colloque de Caen à la loi Faure ».

17 heures Table ronde, avec Danielle Tartakowsky et des témoins en poste à l'université en 1968, acteurs locaux ou nationaux : Abraham Behar (médecine Paris), Claude Mazauric (Rouen), Daniel Monteux (institut de géographie de Paris), Simone Roux (Nanterre).

Les précisions complémentaires seront sur le site : www.snesup.fr/rubrique/histoire
Et n'oubliez pas de nous faire parvenir documents ou souvenirs : histoire@snesup.fr

Perte d'autonomie : le compte n'y est pas

La prise en charge de la perte d'autonomie est une question sociale. S'ils n'ont pas été avares de mots pour parler de société fraternelle et solidaire, les gouvernements ont, pour financer cette politique, choisi de taxer (le 0,3 % de la CASA) les retraité.e.s eux-mêmes. Drôle de conception de la solidarité intergénérationnelle. Aujourd'hui, on évoque une deuxième journée de solidarité qui consisterait à imposer aux actif/ve.s une journée de travail non rémunérée et qui s'accompagnerait sans doute d'une augmentation de la CASA ou d'un encouragement à souscrire des assurances privées.

Mais on est loin du compte pour financer la perte d'autonomie, que ce soit pour des structures de soins et de prévention que pour l'aide au maintien à domicile. Si les gouvernements entendent en faire

une priorité en réponse à une demande des personnes concernées, les actes ne suivent pas : 40 millions d'euros pour réhabiliter 80 000 logements sur les 2 millions recensés par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH). Rien n'est fait pour réévaluer le coût horaire de service de l'aide à domicile et réduire leurs différences entre les départements. En ce sens, la FSU, avec le « groupe des 9 », préconise la mise en place d'un vaste service public de l'aide à l'autonomie intégrant les services existants, avec des personnels à temps plein (pour celles et ceux qui le souhaitent), plus nombreux, mieux formés, plus qualifiés et mieux reconnus socialement. Pour son financement, elle se prononce pour une prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale.

Jean Amar

Droit à la santé pour tous : enjeux d'organisation, de formation et de recherche

Le SNESUP organise le 31 mai 2018 à la faculté de médecine de Paris, amphi Giroud, 45, rue des Saints-Pères, Paris VI^e (M 4 Saint-Germain-des-Prés), un séminaire avec deux tables rondes successives.

14 heures : « Quel système de santé pour les vingt prochaines années qui garantisse le droit à la santé pour tous ? »

15h 45 : « Comment former des professionnels de la santé assurant le droit d'accès à la santé pour tous et en lien avec les évolutions du métier et la recherche ? »

Participations annoncées : André Grimaldi (PUPH, diabétologie), Patrick Pelloux (PH, urgences), Alain Baupin (USMC), Pierre Wolkenstein (PUPH, dermatologie), Pierre Portero (PU, Staps), Jacques Haiech (PU, biotechnologie, élu au Cneser), Daniel Michon (directeur IFMK de Saint-Maurice), Hélène Chardin (MCFPH, odontologie), un.e représentant.e du SNICS, Laurence Gauthier, représentante du Comité de défense des hôpitaux du Nord Essonne, Alain Giron (IR, élu CS Inserm)...

Se munir de l'invitation : snesup.fr/article/le-snesup-fsu-organise-un-seminaire-sante-le-31-mai-2018-venez-nombreux-et-nombreuses

Honte pour Israël, justice pour les Palestiniens !

Dans les années 1970, nous avons été horrifiés par les massacres commis par la police sud-africaine à Soweto. De jeunes manifestants ont été abattus pour terroriser la population noire. Une campagne de boycott de l'Afrique du Sud s'est mise en place et nous y avons participé. Cette campagne eut un impact considérable sur le régime d'apartheid. Ce ne fut pas inutile, comme vous le savez.

À Gaza, des manifestants désarmés, des jeunes, des enfants répondant à une initiative de la société civile protestent depuis plusieurs semaines contre la situation insupportable d'enfermement dont ils sont victimes. Semaine après semaine, ils sont abattus par une armée israélienne qui agit comme dans une partie de chasse.

On compte aujourd'hui plus de 100 morts et 2 000 blessés, estropiés à vie.

La question de la Palestine est plus que jamais d'actualité sur la scène internationale, dans une région qui est une véritable poudrière. La volonté expansionniste du gouvernement israélien vise, la plupart du temps, par la force et la terreur, à chasser les Palestiniens des quelques territoires où ils vivent encore.

L'impuissance ou la passivité de la communauté internationale sont dramatiques.

Il est plus que temps que les résolutions internationales sur la Palestine soient respectées et que cessent ces crimes de guerre.

Le SNESUP-FSU condamne sans appel les massacres actuels et exige le respect des résolutions de l'ONU, et appelle à participer partout en France aux rassemblements de protestation et de solidarité.

Jacques Guyot